

# COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(Loire)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARR682024

Madame le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)

Vu le code de l'Administration communale,

Vu le code général des collectivités territoriales, les articles L 2212.1 L 2212.2 et suivants,

Vu les pouvoirs de police du Maire,

Vu les intempéries et l'état du terrain,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Le terrain de football de Villemontais est déclaré impraticable en raison des intempéries

**Du SAMEDI 21 DECEMBRE AU DIMANCHE 22 DECEMBRE 2024**

**ARTICLE 2 :** Les rencontres initialement prévues ne pourront pas se dérouler

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la mairie

**ARTICLE 4 :** Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur la Sous-Préfet de Roanne,
- Délégation du Roannais
- District de la Loire

qui seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Villemontais, le 20 décembre 2024,

Le Maire,

Marie Françoise GAUME

